



## COMMISSION DES JEUNES

REUNION DU 26 août 2019

PROCES VERBAL N° 03

**Présents :** MM. BODIN – HAYE - POIRAUT – PINTAULT – BOHY – DUCAROIS – GRIMPRET – PICAULT - LAVILLE – RAMBAUD – MAGNAN – DENIAU – ROUGER - LAROCHE.

**Excusés :** MM. PARNAUDEAU - GODET.

### CHAMPIONNATS du foot à 11

#### **U15 D1 :**

Désistement du F.C. BRESSUIRE 3. La commission procède au repêchage d'une équipe selon l'ordre établi par le règlement (voir P.V. N°1). Le club du TALLUD ayant décliné la proposition, il a été fait appel au RC PARTHENAY-VIENNAI. Ce dernier club ayant répondu favorablement, son équipe U15 intègre la poule de division 1.

#### **U18 :**

Cinq équipes seulement sont engagées. Le faible nombre des engagements est en partie lié à la campagne de dénigrement menée envers cette compétition par un club dûment identifié. Pour ne pas pénaliser les joueurs des équipes engagées, la commission a transmis deux propositions aux clubs et prend contact avec le district de la Vienne.

#### **Autres championnats :**

La commission procède à la constitution des poules des autres championnats.

#### **Courrier des CHAMOIS NIORTAIS :**

Demande d'engagement d'une équipe féminine dans le championnat U15 garçons.

Le règlement de la FFF concernant la mixité ayant été modifié et autorisant dorénavant ce cas de figure, la commission émet un avis favorable. Elle sollicite la commission de féminisation pour avis. Ladite commission ayant émis un avis défavorable, l'équipe féminine des CHAMOIS NIORTAIS n'intégrera pas les championnats U15 garçons.

### COUPES du foot à 11

Pour cette saison, les coupes se dérouleront par élimination directe.

La commission procède au tirage du premier tour de chaque coupe et met en place les tableaux des tours suivants.

#### **Coupe départementale U15 :**

Le premier tour concernera uniquement les équipes de division 3. Il se déroulera par matchs aller et retour.

#### **Coupe départementale U17 :**

Le premier tour concernera uniquement les équipes de division 3.

#### **Coups de l'Angélique :**

Le tirage sera effectué ultérieurement (attente des accessions en décembre).

### FMI

Mise en place de la FMI pour les U13 division 1 dès le début de saison (réunion de formation des dirigeants en septembre).

U13 D2, D3 et D4, la mise en place sera effective pour la phase 2.

L'animateur de la Commission  
DANY BODIN

Le secrétaire  
J-PAUL DENIAU